

Monastir, Le 31/10/2017

Avis aux Doctorants de l'EDSTI

L'Ecole Doctorale, des Sciences et Techniques de l'Information, peut prendre en charge les frais de participation des doctorants aux colloques organisés en Tunisie durant l'année universitaire 2017/2018, et ce dans la limite du budget alloué. Les doctorants qui souhaiteront participer à un **colloque en Tunisie durant 2017/2018**, sont priés de remplir la fiche ci-jointe, la faire signer par l'encadrant et de la rendre au secrétariat de l'Ecole Doctorale **avant le 10 Novembre 2017**.

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

Pr. Hechmi BEN MESSAOUD